



3131, rue Goyer
Montréal (Québec) H3S 1H7
Téléphone: (514) 736-505
Télécopieur: (514) 736-3507

Date : Le jeudi 20 septembre 2018

Heure : 18h30 à 21h00

Lieu : Salon du personnel, école BEDFORD

Membres du CÉ présents:

M. Yann Auclair, directeur adjoint
M. Youssef Alaoui, parent
M. Kamal Daoud, enseignant
Mme Gilda Deane, parent
M. Ali Dridi, enseignant
M. Jérémy Goldschmidt, parent
M. Roger Lemire, enseignant
Mme Catherine Moysan, technicienne service de garde
Mme Atika Nassimi, parent
Mme Murielle Noël, enseignante
Mme Lyne Robichaud, directrice

Membres du CÉ excusés:

Mme Danielle Duplan, éducatrice du service de garde

1. Ouverture de l'assemblée, mot d'accueil de la directrice et du président

À 18h45

Remerciement aux membres présents, anciens et nouveaux qui se joignent au Conseil d'Établissement.

Les membres se présentent à l'occasion d'un tour de table.

2. Nomination du gardien du temps et du secrétaire de séance

Gardien du temps : Mme Murielle Noël

Secrétaire de la rencontre : M. Jérémie Goldschmidt

3. Adoption de l'ordre du jour

Proposée par Mme Lyne Robichaud et appuyé par M. Roger Lemire

4. Adoption du compte rendu de l'assemblée générale du 13 septembre

Reportée

5. Présence des membres de la communauté

Les membres suivants sont susceptibles de se joindre au CÉ lors des prochaines rencontres :

- Mme Claudine Perrault, coordonnatrice du Centre de Loisirs Sportifs de Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce sera présente à partir de novembre.

- M. Joël Poirier, coordonnateur de la Table Jeunesse de Côte-des-Neiges a également été approché. Il est en réflexion, car il est aussi sur le CÉ du Centre Pauline Julien.
- L'Intervenant Communautaire Scolaire, ICS, Marc-Alain Félix, a aussi été approché par madame Robichaud. Il a été Travailleur de Rue dans Côte-des-Neiges pendant une dizaine d'années. Il a travaillé à l'école l'année dernière comme responsable aux études dirigées.

Nous aurons des nouvelles prochainement.

6. Rôles et fonction des membres du Conseil d'Établissement

Lecture du document de présentation général de la responsabilité des écoles et du Conseil d'Établissement

ACTION : Faire parvenir le projet éducatif¹

Analyse des besoins des élèves de l'école en cours dans la perspective du *projet éducatif*.

Avant 2017, 2 démarches :

- Faire le bilan du projet éducatif (analyse + objectifs) et du plan de réussite (moyens + ressources)

Maintenant, le plan de réussite (les ressources utilisées) est inclus dans le projet éducatif. Voici les 2 démarches à faire :

- Analyse des besoins de l'école

¹ Nous avons jusqu'au 1^{er} juillet 2019.

- Établir des objectifs, des moyens et des cibles

Un comité de pilotage pour le projet éducatif incluant des représentants des parents sera mis en place.

Une question est posée, relative à l'adoption ou non des approbations soumises au Conseil d'Établissement et répondue en séance.

7. Règles de régie interne

Lecture des rôles et responsabilités des membres du Conseil d'Établissement et des principaux principes de fonctionnement

8. Déclaration d'absence de conflit d'intérêts

Signature des formulaires.

9. Élection à la présidence et substitut à la présidence

M. Jérémy Goldschmidt est élu par acclamation à la présidence du Conseil d'Établissement.

10. Calendrier des rencontres

10.1 Horaires

Est-ce que les réunions pourraient avoir lieu le matin ou le midi car certains membres travaillent en soirée ?

- Le midi, c'est plus difficile pour les enseignants et les parents qui travaillent
- Le matin tôt (ex. 7h à 8h) Nous sommes très limités dans le temps?

L'horaire de 18h30 à 21h00 est conservé.

10.2 Dates

20 sept. 2018, 8 nov. 2018, 13 dec. 2018, 7 fev. 2019, 11 avril 2019, 23 mai 2019 et le 13 juin 2019

11. Points de la direction

11.1 Déclaration de la clientèle

- Moins d'élèves que l'an passé (501). Cette année : **476 élèves.**
- 1 groupe de moins en mat. 4 ans (16 élèves)
- Plus petits groupes dans certains niveaux
- Beaucoup de parents partis en voyage et qui sont revenus plus tard. Ils doivent refournir les formulaires et revenir s'inscrire puisque la date est passée.
- Nombre de classes d'accueil
 - o 4 classes au primaire
 - o 1 en maternelle
- Pas de classes spécialisées

Nombre d'élèves par groupe (ratios en milieu défavorisé)

- 18 à 20 élèves en situation régulière
- 13 à 17 élèves à l'accueil
- 14 à 17 élèves au préscolaire 4 ans
- 17 à 19 élèves au préscolaire 5 ans
- 13 à 16 élèves au préscolaire accueil

11.2 Budget et fonctionnement du CÉ

Le CÉ dispose d'un budget de fonctionnement de 400\$ servant à payer :

- Le matériel nécessaire au CÉ (photocopies, secrétariat, ...)
- Boissons et biscuits
- Des attentions pour les différentes semaines de remerciement ou autres attentions :
 - o Semaine des professionnelles et des professionnels de l'éducation
 - o Semaine québécoise des directions d'établissement scolaire
 - o Semaine québécoise des enseignantes et enseignants
 - o Semaine des services de garde,
 - o Etc.

Le CÉ dispose d'un budget de formation de 400\$ pouvant servir à :

- Proposition pour organiser une rencontre avec les parents et construire / créer un lien
- Aller à des formations
- Acheter des livres pour les parents

L'OPP dispose d'un budget de 50\$

11.3 Membres du Conseil d'Établissement

Pour contacter les membres : un courriel > groupe de diffusion du conseil d'Établissement sera créé pour le CÉ de Bedford.

Lors de la prochaine rencontre, une photo des membres sera prise pour être diffusée aux autres parents afin que les membres puissent être reconnus.

11.4 Consultation du PTRDI

Agrandissement de l'école :

- fondation correcte, charpente correcte
- en attente des résultats des carottages pour s'assurer de l'état des sols (Suite au CÉ, les responsables du projet confirment que les sols sont en bon état et ne nécessitent pas de préparations imprévues)

11.5 Partenariat avec le club des petits-déjeunés (mesure 15015)

Objectif

Offrir le petit déjeuner aux enfants

Détails

C'est une mesure du Ministère aux écoles dont les indices de défavorisation sont de 8, 9 et 10

Implanté cette année et/ou l'an prochain

Tout est financé par le ministère + un budget forfaitaire de démarrage de 5000 \$ et un montant de 216\$/élève.

Un choix parmi 3 forfaits possibles :

1. Forfait froid
 - a. Fruit / céréales / produit laitier
2. Forfait tiède
 - a. Toast / bagels / produit laitier
3. Forfait chaud
 - a. Œuf / omelettes / crêpes

Les repas sont préparés sur place. Selon le forfait choisit, il y aura du matériel à acheter et à entreposer. Forfait 2 implique l'achat d'un grille-pain commercial. Forfait 3 implique l'achat de frigo et de cuisinière.

Défis logistique

Locaux ? Gestion? Rangement ?

Les enfants ont besoin de leurs heures d'enseignement, le déjeuner ne doit donc pas perturber la classe.

Pendant le service de garde ? Non, c'est dissocier du service de garde.

5 à 10 bénévoles sont nécessaires selon le forfait et le nombre d'élèves inscrits

Une coordinatrice pourrait venir pour présenter le fonctionnement

Questionnements

- Compter sur les bénévoles est-il risqué ?
- Comment éviter le gaspillage ?
- Quels contenants ? écologie ?

Autres considération

Santé alimentation, bien bouger. Bien dormir. Veiller à la qualité.

Collation école devrait être donnée tôt le matin.

Veiller à l'environnement.

ACTION : Notre objectif est de réussir à trouver une solution pour mettre en œuvre le projet l'an prochain

ACTION : On vient avec nos questions la prochaine fois. On demandera à la coordinatrice du programme d'intervenir.

12. Information des parents

Néant.

13. Point du service de garde

Beaucoup de changements en ce début d'année.

Déclaration de clientèle attendue le 28 sept.

Une personne est en charge de préparer les journées pédagogiques (un projet sera déposé le 8 novembre)

Excellente équipe.

14. Point des membres du personnel

14.1 Parc-école

La passerelle devait être réparée cette semaine.

Historiquement, c'est une entente avec la ville concernant le Parc-École et le chemin entre Bedford et Goyer, ensuite la ville s'est retirée (lorsque l'agrandissement était considéré)

L'école n'a pas les moyens financiers pour entretenir seule l'espace, d'autant plus que cet espace est largement utilisé par le public.

Décision est prise de clôturer le tout

Tant que le module est brisé, le parc sera fermé pour éviter les accidents.

Ce sont des entrepreneurs privés qui réaliseront les travaux, afin d'assurer la sécurité des jeunes et d'être bien assurée en cas d'accident.

14.2 Sécurité aux abords de l'école

- Demande d'un brigadier scolaire face à l'entrée de la rue Bedford
- Les panneaux d'avertissement de vitesse sont redevenus visibles très récemment suites aux demandes de l'école
- Demande d'installation de dos d'âne devant l'école rue Bedford².

14.3 Adoption de la planification des sorties

- 30 avril Sortie à l'Écomuséum (4 groupes de mat et mat accueil) : sur le budget de Une école montréalaise pour tous. 7.50 (15.20 par élèves)

² Il semblerait que les travaux soient en cours au 2018-09-26. La direction avait fait une requête en juin 2016 auprès de la ville. Numéro de la requête : 16-284757. Rien n'avait été fait.

- Collège Bois de Boulogne 6 juin (4 groupe mat, mat accueil) > 17\$. Navette de la STM pour le transport.

Les enseignants d'éducation physique souhaitent participer au Cross Country.

- 105 élèves du 3ème cycle
- 5.35\$ par élève + autobus scolaire = 13.56\$
- Ile-St-Hélène, Parc Jean Drapeaux
- Le 11 oct.
- Minimum 7000 élèves attendus
- 1.9 km

Le MEES a informé les commissions scolaires qu'il y aurait deux nouvelles mesures pour réduire les frais des sorties culturelles et éducatives. Le comité de répartition des ressources de la CSDM proposera une ventilation des budgets dans les écoles.. Voir si le budget peut-être utilisé pour éviter de faire payer les parents.

Physique oui, mais aussi persévérance, surmonter des défis.

15. Dépôts et demandes pour la prochaine rencontre

1. Réfléchir pour les petits déjeuners
2. Éducation à la sexualité

Objectif : avoir une rencontre avec les parents en novembre pour rassurer

Il s'installe de mauvaises réponses

<http://csdm.ca/communiqu/e/education-sexualite-outils-pedagogiques/>

<http://app.dialoginsight.com/T/OFC4/L2S/1936/B2706945/Mxnd/734055/27912371/pdWQIL/1/9578039/40S2l/dbd/l/746846/ICejJ6.html>

3. Élections provinciales : 1^{er} octobre (pendant une pédagogie)
4. Agenda. Remise en cause de l'utilisation, certains semblent vides.

L'agenda permet une communication qui reste et est apprécié des enseignants et des parents. C'est aussi un moyen de communication entre les enseignants et les spécialistes et les parents.

5. Affaires scolaires. Les enseignants préparent la liste des effets scolaires et le présente à la direction. Le conseil d'établissement approuve.
6. Information concernant l'accès aux outils informatiques Microsoft + email : publiciser.

16. Période réservée au public

Néant

17. Levée de la séance du Conseil d'Établissement

21h20